

2024-02-06  
2023-7294

<b>GROUPE</b>	<b>1</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

## **Herbicide Brazen All In<sup>MC</sup>**

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

COMMERCIAL - AGRICOLE

Herbicide de postlevée pour la suppression de la folle avoine, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'avoine spontanée, des graines de l'alpiste des Canaries spontané et du millet commun dans le blé de printemps, le blé d'hiver et l'orge.

EN VENTE POUR USAGE SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) ET DANS L'EST DU CANADA

### **PRINCIPE ACTIF:**

Pinoxadène..... 50 g/L

Contient du Cloquintocet-mexyl en raison de 12,5 g/L comme phytoprotecteur

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**DANGER : IRRITE LA PEAU ET LES YEUX**

N° D'HOMOLOGATION : **35086**  
*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET : **1 L – 1000 L**

**Syngenta Canada inc.**  
140 Research Lane, Research Park  
Guelph, Ontario N1G 4Z3  
Téléphone : 1-877-964-3682

L'ÉTIQUETTE

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'herbicide Brazen All In<sup>MC</sup> contient des substances pouvant causer une grave pneumonie si elles sont aspirées. Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux. **CE PRODUIT CONTIENT DES DISTILLATS DE PÉTROLE. LE VOMISSEMENT PEUT PROVOQUER UNE PNEUMONIE PAR ASPIRATION.**

## MISES EN GARDE

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Irrite gravement la peau. **ÉVITER** tout contact avec la peau. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.
- Ne pas porter de lentilles cornéennes lorsqu'on utilise ce produit.
- Éviter tout contact avec les vêtements.
- Porter une combinaison par dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des bas et des bottes résistant aux produits

chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement. En outre, porter des lunettes de protection ou un écran facial et un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement. **Le port de gants n'est pas requis pendant l'application lorsque l'opérateur se trouve dans une cabine et/ou cockpit fermé.**

- Laver ses gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Enlever les vêtements contaminés immédiatement après avoir utilisé ce produit. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les réutiliser. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Suivre à la lettre les directives figurant sur cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.
- Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application.
- Ne pas entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. .
- Appliquer seulement sur les cultures agricole si le risque de dérive vers des aires d'habitations et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

**TOXIQUE** pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

## **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans le contenant d'origine hermétiquement fermé. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des aliments de consommation humaine et animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Tenir éloigné du feu, des flammes nues et des autres sources de chaleur. Si le produit est gelé, le laisser dégeler et bien l'agiter avant l'utilisation.

## **ÉLIMINATION**

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

### **CONTENANTS RECYCLABLES :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. . Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

### **CONTENANTS RECHARGEABLES :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

Brazen All In<sup>MC</sup> est une marque de commerce de son fabricant respectif.

## Herbicide Brazen All In<sup>MC</sup>

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

COMMERCIAL - AGRICOLE

Herbicide de postlevée pour la suppression de la folle avoine, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'avoine spontanée, des graines de l'alpiste des Canaries spontané et du millet commun dans le blé de printemps, le blé d'hiver et l'orge.

EN VENTE POUR USAGE SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) ET DANS L'EST DU CANADA

### PRINCIPE ACTIF:

Pinoxadène..... 50 g/L

Contient du Cloquintocet-mexyl en raison de 12,5 g/L comme phytoprotecteur

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**DANGER : IRRITE LA PEAU ET LES YEUX**

N° D'HOMOLOGATION : **35086**

*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

### **Syngenta Canada inc.**

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

LIVRET

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'herbicide Brazen All In<sup>MC</sup> contient des substances pouvant causer une grave pneumonie si elles sont aspirées. Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux. **CE PRODUIT CONTIENT DES DISTILLATS DE PÉTROLE. LE VOMISSEMENT PEUT PROVOQUER UNE PNEUMONIE PAR ASPIRATION.**

## MISES EN GARDE

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Irrite gravement la peau. **ÉVITER** tout contact avec la peau. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.
- Ne pas porter de lentilles cornéennes lorsqu'on utilise ce produit.
- Éviter tout contact avec les vêtements.
- Porter une combinaison par dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des bas et des bottes résistant aux produits

chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement. En outre, porter des lunettes de protection ou un écran facial et un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement. **Le port de gants n'est pas requis pendant l'application lorsque l'opérateur se trouve dans une cabine et/ou cockpit fermé.**

- Laver ses gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Enlever les vêtements contaminés immédiatement après avoir utilisé ce produit. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les réutiliser. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Suivre à la lettre les directives figurant sur cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.
- Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application.
- Ne pas entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- Appliquer seulement sur les cultures agricole si le risque de dérive vers des aires d'habitations et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

**TOXIQUE** pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

## **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans le contenant d'origine hermétiquement fermé. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des aliments de consommation humaine et animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Tenir éloigné du feu, des flammes nues et des autres sources de chaleur. Si le produit est gelé, le laisser dégeler et bien l'agiter avant l'utilisation.

## **ÉLIMINATION**

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

### **CONTENANTS RECYCLABLES :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

### **CONTENANTS RECHARGEABLES :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

## **RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

L'herbicide Brazen All In est un herbicide systémique de postlevée pour la suppression sélective de la folle avoine, de la sétaine verte, de la sétaine glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'avoine spontanée, des graines de l'alpiste des Canaries spontanée et du millet commun dans les champs de blé de printemps, le blé d'hiver et d'orge des provinces des Prairies et à l'intérieur de la Colombie-Britannique et de l'est du Canada.

L'herbicide Brazen All In est absorbé par les feuilles et est rapidement transporté vers les points de croissance des feuilles et des tiges. Il est essentiel de bien couvrir les mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace. Les graminées vulnérables en croissance active cessent de se développer dans les 48 heures suivant le traitement. Selon l'espèce, les conditions de croissance et la concurrence de la culture, les feuilles et les points végétatifs jaunissent en une à trois semaines.

suite à l'application du produit. La décoloration et la perte de vigueur se poursuivent jusqu'au brunissement et à la suppression complète, de trois à cinq semaines après l'application.

Bien que l'herbicide Brazen All In ne supprime pas les mauvaises herbes à feuilles larges, on peut le mélanger en cuve à un vaste éventail d'herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour obtenir un spectre d'activité élargi dans les champs de blé de printemps, de blé d'hiver et d'orge. Voir la section sur les « MÉLANGES EN CUVE AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ET DES FONGICIDES ».

## **MODE D'EMPLOI**

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

**CULTURES** : blé de printemps, blé d'hiver et orge

L'herbicide Brazen All In peut être utilisé sur toutes les variétés de blé de printemps, le blé d'hiver et d'orge.

Ne pas effectuer plus d'une application par année.

Observer un intervalle minimal de 60 jours après le traitement avant la récolte de grain et de paille et de 30 jours après le traitement pour la récolte de foin. Attendre au moins 7 jours avant de laisser paître des animaux dans des champs traités avec l'herbicide Brazen All In.

Ne pas appliquer sur des cultures autres que le blé de printemps, le blé d'hiver ou l'orge, car celles-ci seront endommagées. Ne pas laisser le brouillard dériver vers des champs adjacents ensemencés avec des cultures autres que le blé de printemps, le blé d'hiver ou l'orge. Ne pas traiter le blé de printemps, le blé d'hiver ou l'orge cultivé en contre-ensemencement avec du fourrage. Ne pas appliquer l'herbicide Brazen All In sur des cultures extrêmement vulnérables comme l'avoine cultivée, le millet commun, le millet rouge, le millet à couronne ou les graines de l'alpiste des Canaries.

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fine/moyen/grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Syngenta Canada inc. n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

### **Zones tampons de pulvérisation :**

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes).

<b>Méthode d'application</b>	<b>Culture</b>	<b>Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection : des habitats terrestres</b>
Pulvérisateur agricole	Blé de printemps, le blé d'hiver, orge, semis de graminées fourragères et semis de légumineuses fourragères	<b>1</b>
Aérienne (Voilure fixe ou Voilure tournante)	Blé de printemps, le blé d'hiver et orge	<b>25</b>

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

## **RENSEIGNEMENTS SUR LA ROTATION DES CULTURES**

Aucune culture ne peut être ensemencée au cours d'une même année dans les champs traités avec l'herbicide Brazen All In. Toutefois, il n'existe aucune restriction concernant la rotation des cultures pour l'année suivant l'application de l'herbicide Brazen All In.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES** : folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée et millet commun.

Les graminées vivaces telles que le chiendent ne seront pas supprimées.

## **MOMENT DU TRAITEMENT :**

<b>CULTURE/MAUVAISES HERBES</b>	<b>STADE DE CROISSANCE** (ZADOKS ou BBCH)</b>
BLÉ DE PRINTEMPS BLÉ D'HIVER ORGE	Stade 1 feuille jusqu'au stade de la feuille étendard  (11, 20 à 37)
FOLLE AVOINE SÉTAIRES VERTE et GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ AVOINE SPONTANÉE GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE MILLET COMMUN	Stades 1 à 6 feuilles, avant la 4 <sup>e</sup> talle  (11, 20 à 16, 23)

\*\* Ne pas appliquer après le stade de la feuille étendard.

Pour un résultat optimal, appliquer l'herbicide Brazen All In sur des mauvaises herbes en pleine croissance. Une application hâtive permettra de maximiser le rendement de la culture en réduisant la concurrence exercée par les mauvaises herbes. Toutefois, les mauvaises herbes qui lèvent après l'application de l'herbicide Brazen All In ne seront pas supprimées.

Lorsque les mauvaises herbes sont affectées par une sécheresse, la chaleur, une fertilité insuffisante, un excès d'eau ou des températures froides prolongées, l'efficacité du traitement risque d'être réduite ou retardée après l'application de l'herbicide Brazen All In, seul ou en association avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Il peut se produire des échappées de traitement ou un nouveau tallage si l'application est effectuée dans des conditions de stress prolongé. On obtiendra une suppression optimale si l'application de l'herbicide Brazen All In est retardée jusqu'à ce que les conditions de stress soient terminées et que les mauvaises herbes aient repris leur croissance active.

L'herbicide Brazen All In utilisé seul peut être appliqué une heure avant la pluie.

Ne pas appliquer sur une culture affectée par des conditions telles que le gel, une fertilité faible, une sécheresse, un excès d'eau, une maladie ou des dommages causés par des insectes, à défaut de quoi la culture pourrait être endommagée.

## TAUX

Appliquer la dose recommandée d'herbicide Brazen All In dans 50 à 100 L d'eau à l'hectare pour l'application terrestre et dans au moins 30 L d'eau à l'hectare pour l'application aérienne. Un adjuvant est intégré à Brazen All In; aucun adjuvant ne doit être ajouté.

CULTURE	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	TAUX	
BLÉ DE PRINTEMPS, BLÉ D'HIVER, ORGE	FOLLE AVOINE SÉTAIRES VERTE ET GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ AVOINE SPONTANÉE GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉ MILLET COMMUN	Herbicide Brazen All In	1200 mL/ha (0,5 L/acre)

## MÉLANGES EN CUVE AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ET DES FONGICIDES

**Pour la suppression à large spectre des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges**, l'herbicide Brazen All In peut être mélangé en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, tel qu'indiqué dans le tableau suivant. L'herbicide Brazen All In peut aussi être mélangé avec le fongicide TILT® 250E pour la répression ou la suppression des maladies de l'orge et du blé de printemps indiquées sur l'étiquette du fongicide TILT 250E. Pour connaître les doses appropriées d'herbicide Brazen All In, voir la section « TAUX » sur l'étiquette.

Produit d'association	Taux de produit
Herbicide Refine® SG	30 g/ha
Herbicide Refine SG + MCPA Ester <sup>1,2</sup>	30 g/ha + 560 - 700 mL/ha <sup>3</sup>
Herbicide Refine SG Toss-N-Go®	30 g/ha
Herbicide Refine SG Toss-N-Go + MCPA Ester <sup>1,2</sup>	30 g/ha + 560 - 700 mL/ha <sup>3</sup>
Buctril® M <sup>2</sup>	1,0 L/ha
Curtail® M <sup>2</sup>	1,5 à 2,0 L/ha
Herbicide Prestige <sup>MC</sup> ,XC mélange en cuve <sup>2</sup>	310 à 410 mL/ha de Prestige XC A + 1,5 à 2,0 L/ha de Prestige XC B
Herbicide Prestige XL	1,75 L/ha - 2,34 L/ha
Herbicide Spectrum <sup>MC</sup> , mélange en cuve <sup>1,2</sup>	100 mL/ha de Spectrum A + 1,5 L/ha de Spectrum B
Mextrol 450 <sup>2</sup>	1,25 L/ha
MCPA Ester <sup>2</sup>	840 mL à 1,1 L/ha <sup>3</sup>
Fongicide TILT 250E	250 à 500 mL
Herbicide Infinity <sup>®4</sup>	0,83 L/ha
Herbicide Frontline XL	1,25 L/ha
Stellar <sup>MC</sup> XL Herbicide	1,0 L/ha
Pixxaro <sup>MC</sup> A HERBICIDE	308 mL/ha
Pixxaro A HERBICIDE + MCPA Ester <sup>5</sup>	308 mL/ha + 583-700 mL/ha <sup>5</sup>
<sup>1</sup> Répression de la sétaire verte seulement.	
<sup>2</sup> Une réduction de la suppression de l'échinochloa pied-de-coq peut être observée lorsque l'herbicide Brazen All In est mélangé en cuve avec ces herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges.	
<sup>3</sup> On utilise cette dose pour le MCPA Ester 500; toutefois, les doses doivent être ajustées selon les autres concentrations.	
<sup>4</sup> Pour la suppression de la petite herbe à poux et la répression de la mauve négligée.	
<sup>5</sup> On utilise cette dose pour le MCPA Ester 600 (600 g e.a. /L); toutefois, les doses doivent être ajustées selon les autres concentrations.	

La culture pourrait subir des dommages temporaires après le traitement avec ces mélanges en cuve s'ils sont appliqués dans des conditions climatiques extrêmes ou si la culture souffre d'un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

#### DIRECTIVES DE MÉLANGE PAR VOIE TERRESTRE :

1. S'assurer que l'intérieur du pulvérisateur est propre, puis mettre la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir et agiter doucement. Une bonne agitation est caractérisée par la présence de rides ou d'ondulations à la surface de l'eau.
2. Verser les produits d'association en formulations WG ou DF et poursuivre l'agitation jusqu'à ce que le mélange soit complet.
3. Verser les produits d'association en formulation SC et poursuivre l'agitation jusqu'à ce que le mélange soit complet.
4. Verser l'herbicide Brazen All In (EC) et poursuivre l'agitation jusqu'à ce que le mélange soit complet.
5. Verser les autres produits d'association en formulation EC et poursuivre l'agitation jusqu'à ce que le mélange soit complet.
6. Ajouter de l'eau jusqu'à l'obtention des trois quarts de la quantité d'eau nécessaire.

7. Verser les produits d'association en formulation SN et poursuivre l'agitation jusqu'à ce que le mélange soit complet.
8. Mettre le reste de la quantité d'eau requise dans le réservoir du pulvérisateur et maintenir une bonne agitation.
9. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
10. Pulvériser la suspension herbicide le jour même du mélange.
11. Ne pas procéder au mélange ni au chargement et ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

#### **DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :**

1. Volume d'eau : 50 à 100 litres à l'hectare.
2. Buses : On recommande l'emploi de buses à jet éventail à préorifice de 80 ou 110°. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. Ne pas utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses en jet à cône creux.
3. Pression : Selon les recommandations du fabricant des buses.
4. Appliquer uniformément à une vitesse de 6 à 8 km/h, en évitant le chevauchement des passages. Fermer l'alimentation de la rampe au moment du départ, des virages, des ralentissements ou des arrêts afin de ne pas endommager la culture par une application excessive.

#### **NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :**

##### Nettoyage avant la pulvérisation :

- Avant d'utiliser l'herbicide Brazen All In, s'assurer que le réservoir, les conduites et le filtre du pulvérisateur sont entièrement propres.

##### Nettoyage après la pulvérisation :

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. Pour éviter tout dommage subséquent à d'autres cultures, éliminer toute trace d'herbicide Brazen All In de l'équipement de mélange et de pulvérisation immédiatement après la pulvérisation et avant de traiter d'autres cultures.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette du produit d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.
- Il est recommandé de procéder de la manière suivante :
  1. Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent, puis les rincer avec de l'eau propre. **Ne pas** nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation à conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
  2. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
  3. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

## **APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE**

### **Directives concernant l'application par voie aérienne**

Appliquer l'herbicide Brazen All In seul ou en mélange en cuve dans au moins 30 L d'eau à l'hectare.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut pas utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans *le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

## Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou le conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Appliquer dans au moins 30 L d'eau à l'hectare.

Ne pas appliquer lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin ou d'un habitat terrestre (plantation brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Syngenta Canada inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Syngenta Canada inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

<b>CULTURE</b>	<b>Semis de graminées fourragères (fétuque rouge traçante, brome des prés, brome inerme) et semis de légumineuses fourragères cultivés pour les semences uniquement dans les provinces des Prairies et les zones de l'intérieur de la Colombie-Britannique et de l'est du Canada</b>
<b>RAVAGEURS</b>	Mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette
<b>TAUX</b>	1200 mL/ha
<b>MOMENT TRAITEMENT</b> <b>DU</b>	Semis de graminées fourragères (fétuque rouge traçante, brome des prés, brome inerme) : stade de 2 à 5 feuilles Semis de légumineuses fourragères : du cotylédon au stade 4 feuilles trifoliées Mauvaises herbes étiquetées : de 1 à 6 feuilles, avant la 4 <sup>e</sup> talle
<b>REMARQUES</b>	Application par voie terrestre seulement.  Appliquer dans 50 à 100 L d'eau/ha.  NE PAS faucher les champs traités pour la production de fourrage/foin.  NE PAS laisser paître d'animaux dans les champs traités.  NE PAS nourrir le bétail avec les criblures et des résidus de semences.  L'application d'Brazen All In sur les graminées peut causer des dommages, notamment une décoloration ou un rabougrissement des plants, qui peuvent entraîner une réduction du peuplement.

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Brazen All In est un herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Brazen All In et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

### **Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :**

S'il y a lieu, utiliser l'herbicide Brazen All In ou les herbicides du même groupe 1 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec représentant de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou à [www.syngenta.ca](http://www.syngenta.ca).

Brazen All In™ , Bucril®, Curtail®, Frontline<sup>MC</sup>, Infinity®, Pixxaro<sup>MC</sup>, Prestige<sup>MC</sup>, Refine®, Spectrum<sup>MC</sup>, Stellar<sup>MC</sup> et Toss-N-Go® sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.